

Procès Verbal

Conseil du Collège des Ecoles Doctorales

Séance du 20 mai 2025 - 9h

Ordre du jour :

1. Accueil des représentants des doctorants.
2. Point sur le doctorat à l'UCA.
3. Point sur le budget du CED.
4. Bilan des manifestations du CED depuis la Rentrée de novembre.
5. Point sur les modules de formation du CED.
6. Point sur le projet de réseau d'*Alumni* de l'UCA.
7. Questions diverses.

État des présences :

➤ Membres avec voix délibérative :

Membres de droit :

Magali GINET ; Ludovic VIALLET ; Yanick HEURTEAUX ; Youcef MEZOUAR ; Patrick VERNET ; François AUBERT

Membres élus :

Oriane CHEVALIER ; Laurent MOREL ; Clément MORICE

➤ Invités permanents :

Virgine SQUIZZATO ; Pascale BOUVIER-MARION ; Karen REMONT-VERGNOL ; Fatima GONCALVES,

Excusés :

Le Président ; Emmanuel HUGO ; Philippe MICHAUD ; Emmanuel MOREAU ; Julia VAL LEGOLL

Ludovic VIALLET, Directeur du CED, Président du Conseil, ouvre la séance à 9h15.

Le quorum de la moitié des membres en exercice, présents ou représentés, étant réuni, le Conseil peut siéger.

1. Accueil des représentants des doctorants

M. Viallet présente les représentants des doctorants fraîchement élus au Conseil du Collège des écoles doctorales.

Il s'agit de :

Oriane CHEVALIER, titulaire
Anaïs TAHRI, suppléante

Clément MORICE, titulaire
Maiwen CHAMEROY, suppléante

2. Point sur le doctorat

Un retour est fait sur l'évolution des inscriptions depuis 2020. La période Covid en a instauré une baisse. Si, aujourd'hui, 3 des écoles doctorales ont retrouvé un effectif quasi similaire à la période avant Covid, pour 2 d'entre elles, SEJPG et SPI, les effectifs ne remontent pas.

Quelles causes à ce constat ?

M. Viallet pointe l'arrêt des relations diplomatiques avec certains pays africains, M. Mezouar tend plutôt à penser que cela découle de l'arrêt des inscriptions des doctorants soutenant entre septembre et décembre. Cette décision a pris effet en 2019.

Mme Squizzato suggère d'interroger directement les laboratoires sur ce point. Cette baisse viendrait-elle d'un manque de financements ? Elle indique que Clermont Auvergne Métropole finance 25 thèses par an, ce qui est peu commun pour une métropole et que CAM n'en a jamais financé autant...

Le nombre d'abandons est, lui, en hausse. Mme Karen Vergnol Remont rappelle qu'avant 2022, il n'existait pas de procédure établie pour les

abandons, aucune saisie n'étant opérée sur le logiciel en l'absence de courrier envoyé par le doctorant.

Depuis, en cas de non réinscription, le doctorant reçoit un courrier lui indiquant qu'il est considéré démissionnaire et cet état est formalisé informatiquement.

S'agissant de l'effectif doctorants étrangers, ce dernier s'est stabilisé mais sans atteindre celui d'avant Covid.

De même pour les cotutelles mais, là encore, le nombre d'avant Covid n'est pas atteint.

Les inscriptions en HDR ont retrouvé, quant à elles, le niveau d'avant 2019.

M. Morel, sur les cotutelles, souligne la lourdeur administrative pour leur mise en place, la codirection étant souvent privilégiée pour cette raison.

M. Vernet ajoute que certains pays étrangers sont moins représentés en raison des seuils de financement minimaux imposés désormais aux doctorants venant étudier en France.

3. Point sur le budget CED

Le budget du CED était de 176 K€ en 2024.

Karen Vergnol Remont détaille l'utilisation des crédits.

Plus de la moitié, 93 K€, a été dédiée à la promotion du doctorat (réunions de rentrée, soirée du doctorat, temps échanges doctorants, forum de l'emploi, frais de déplacement des demi-finalistes et finaliste du concours ma thèse en 180 secondes) ainsi qu'à la mobilité des doctorants (participation à des congrès internationaux et déplacements des doctorants des sites délocalisés pour assister aux modules dispensés par les écoles doctorales et le Collège).

Le coût des intervenants extérieurs pour la formation transversale a été de 30 K€. Celui du SI ADUM revient à 20 K€ par an.

Pour l'AAP Bourses sociales doctorants en fin de thèse, 8 doctorants (sur un total de 16 dossiers réceptionnés) ont perçu une aide pour un montant total de 18 K€.

Enfin, 6 K€ ont été dédiés au fonctionnement du Pôle et à la gratification d'un étudiant stagiaire, recruté pour l'élaboration d'un questionnaire portant sur l'évaluation de la formation doctorale.

4. Bilan des manifestations

- Réunion de rentrée CED et ED : 14 novembre 2024
- Réunion de rentrée internationale : 19 novembre 2024
- Commission Bourses sociales/césure : 26 novembre 2024
- Temps échanges doctorants : 10 décembre
- Soirée du Doctorat : 23 janvier 2025
- Forum emploi : 8 avril 2025

5. Point sur les modules de formation

Il en ressort que certains modules n'ouvrent pas par manque d'inscrits (seuil porté à 10 inscrits).

Une certaine confusion semble exister chez certains doctorants quant à l'obligation de validation des modules de formation. Ils ne comprennent pas toujours ce qu'ils doivent valider et au CED et à l'ED.

D'autres sont plus attirés par les modules disciplinaires.

M. Morel souligne que les directeurs de thèse, n'étant pas toujours informés de cette obligation, ne savent pas toujours répondre aux doctorants lorsqu'ils sont interrogés sur ce point.

Pour apporter plus de clarté, Karen Vergnol Remont propose de ne former qu'un seul catalogue de formations CED+EDs.

6. Point sur le projet Réseau Alumni

Le projet est en cours, en partenariat avec l'association IESF ainsi qu'avec Doct'Auvergne.

Un lancement en automne prochain est envisagé.

La communication a été faite auprès des docteurs UCA dans le but de connaître le nombre de personnes intéressées.

Les principaux objectifs de ce réseau sont de créer et de maintenir du lien entre les docteurs diplômés à l'UCA et d'aider à leur insertion professionnelle au sein d'une structure associative.

Ce projet est soutenu par la Fondation UCA. M. Aubert François, directeur de l'EDSEJPG et vice-président de la fondation UCA annonce une subvention de 5 K€.

7. Questions diverses

Clément MORICE interpelle le conseil au sujet du guide du doctorant.

Ce dernier pourrait être enrichi et les doctorants ne savent pas toujours comment se le procurer...

Il propose de rencontrer la personne responsable du Pôle EDHDR, Mme Karen Vergnol Remont afin d'en discuter.

L'ordre du jour étant épuisé, Ludovic VIALLET remercie le Conseil et lève la séance à 10h40.

Ludovic VIALLET

Directeur du CED
